

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 33

Artikel: Littérature romande : les Burgondes, les Francs, la Transjurane
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

documents enlevés à la Chancellerie et une correspondance suspecte avec des agents de l'Autriche. On trouva, en outre, un grimoire pour obtenir de l'or, et une imprimerie servant à fabriquer les diplômes de la franc-maçonnerie.

Après cette visite, Gottrau-Treyfaye fut reconduit chez lui, où il demeura prisonnier pendant l'enquête, gardé à vue par deux hommes qu'on relevait toutes les heures.

L'interrogatoire et les aveux des confrères firent connaître l'organisation intérieure des francs-maçons et les projets ambitieux de Treyfaye.

La Société Maçonnique fribourgeoise, en rapport avec les sociétés étrangères, avait ses règlements et son nom à part. Elle s'intitulait « l'Ordre du Latium » et son chef portait, à l'instar des Templiers et des hospitaliers, le nom de « Grand-Maître. » L'ordre du Latium se divisait en trois classes : commandeurs, chevaliers d'épée, chevaliers de robe ; il y avait encore des frères servants.

Les décorations de la loge et les costumes répondaient à ces dénominations. Au milieu de la salle, ornée et illuminée, était le symbole de l'ordre du Latium, l'Aigle d'or, posé sur la boule du monde. A droite et à gauche de l'aigle s'étendait un tapis blanc portant une hache et des flèches et un cercle de cierges allumés. Au fond de la salle, le trône du grand-maître, resplendissant de dorures.

Quant au trésor de la société, Satan ne se montrait pas trop libéral. Il ne s'y trouvait que 80 louis, provenant des contributions et de cotisations volontaires.

La scène de la réception présentait un aspect dramatique. Le récipiendaire, conduit, par deux confrères, entra dans la salle, nu et les yeux bandés. Au signal du grand-maître, le bandeau était enlevé et le néophyte se trouvait en face du trône, toutes les épées des francs-maçons tournées contre sa poitrine. « Ces épées, s'écriait le chef de l'ordre, serviront pour ta défense, comme à ta punition, si tu devais trahir notre ordre redoutable. » Ces paroles prononcées, on lui faisait reprendre ses vêtements ; puis, le genou gauche en terre, trois doigts levés sur les Saints-Evangiles, il prêtait le serment suivant : « Aussi vrai que Dieu m'est en aide et les saints du paradis, je jure de ne point divulguer les secrets de la société, de ne jamais les écrire directement ou indirectement, sous peine d'avoir la langue arrachée, le corps brûlé et les os jetés aux vents et aux abîmes de la mer. » Ce serment prêté, les épreuves étaient terminées, et le nouveau maçon recevait la plaque et le tablier. On dressait alors la table du banquet, où s'asseyaient sans distinction tous les confrères, et la *chanson du Père Barnabas* ne tardait pas à se faire entendre :

La lanterne à la main,
En plein air, dans Athènes,
Tu cherchais un humain,
Sévère Diogène.
De tous, tant que nous sommes
Visite les maisons,
Tu trouveras des hommes
Dans tous les francs-maçons.

L'enquête instruite contre Gottrau-Treyfaye prouva, qu'au fond, il y avait, dans l'activité et le zèle qu'il

vouait à sa société, un but politique et qu'il y trouvait un moyen de s'attirer de nombreux partisans parmi les bourgeois, qui avaient encore, à cette époque, l'élection de l'avoyer. Treyfaye, espérant arriver au pouvoir, usait de tous les moyens.

Les membres de la famille Gottrau firent de nombreuses démarches pour atténuer la peine à laquelle était exposé leur parent. Il ne fut pas condamné à la prison, mais banni à perpétuité du sol helvétique. Quelques-uns de ses associés furent condamnés à l'exil ; d'autres, eu égard à leur qualité de patriciens ou de membres du Conseil souverain, furent traités moins sévèrement. Tous les autres, cités à l'hôtel de ville, durent prêter serment de fidélité, renoncer à toute association maçonnique et offrir un cierge d'une livre à l'église de Saint-Nicolas, en guise d'amende honorable.

En 1799, sous un nouveau régime, le conseil communal de Fribourg autorisa Treyfaye à rentrer dans sa patrie ; mais l'ancien chef des francs-maçons ne profita point de cette faveur, et mourut en Piémont en 1805. »

Il ne faut point oublier que ce que nous venons de rapporter se passait il y a plus d'un siècle et qu'on aurait grand tort, selon nous, de vouloir juger les francs-maçons d'aujourd'hui d'après les francs-maçons fribourgeois de 1763. Ceux-ci avaient du reste une organisation à part et un chef qui, comme nous l'avons vu, avait des ambitions qui ne lui permettaient guère d'être un frère modèle. Si donc nous avons rappelé les faits qui précèdent, c'est absolument à cause de l'intérêt qu'ils présentent au point de vue historique.

(A suivre.)

Littérature romande.

V.

LES BURGONDES. — LES FRANCS. — LA TRANSJURANE.

(De 450 à l'an 1000.)

« Le monde ancien penchait vers sa ruine. Les Perses lui avaient enseigné l'agriculture ; la Grèce, les arts ; Rome, les lois. Cyrus, Alexandre, Auguste avaient donné leur nom à trois grandes époques et à trois âges dans l'histoire de la civilisation. Maintenant, la vieillesse était venue. Partout le découragement et la décrépitude. Mais partout aussi se montraient les germes d'un monde nouveau. Trois éléments concoururent à sa formation : les débris de la civilisation romaine, le Christianisme et les Barbares. »

Dès l'an 200, une foule de leurs tribus se précipitent sur les Gaules. Les villes de l'Helvétie sont sacagées et détruites ; le pays est changé en un désert. Aventicum, brûlée par les Allemanes en 260, frappait, un siècle plus tard, par ses ruines majestueuses, les regards du savant Ammien Marcellin, secrétaire de l'empereur Julien, qui traversa l'Helvétie à cette époque.

Le Pays de Vaud (*Pajus Waldensis*) est de toutes les contrées de la Suisse celle dont il est le plus anciennement fait mention dans les chants du Nord. Dans la Saga de Lodbrok, il est parlé des ravages que nous venons de mentionner, et qui se rapportent

à cette époque plutôt qu'aux expéditions des Cimbres et des Teutons contre Rome, avec lesquelles la légende scandinave les confond. Voici en résumé ce qu'elle dit : Ils détruisaient toutes les forteresses sur leur passage. Comme ils avaient entendu parler de la grande cité de *Wiflisbourg* (Avenches), ils résolurent de s'en emparer. Ils établirent leur camp à ses portes ; mais ne pouvant la réduire, ils abattirent une forêt, l'entassèrent autour des murs, y mirent le feu, et incendièrent ainsi la ville. Ils se dirigèrent ensuite vers l'antique ville maritime de Luna, en Etrurie (aujourd'hui Lunegiano), et y rencontrèrent un vieillard qui portait des sandales d'airain. Ils s'informèrent auprès de lui de la distance qui les séparait encore de Rome. Pour toute réponse, le vieillard leur montra ses sandales ; elles étaient usées et minces comme une feuille de pavot. Ils comprirent par là que le chemin était encore long...

Il n'était demeuré dans nos contrées que des habitants timides, peu nombreux, cachés dans les forêts ou se réfugiant dans les montagnes. Tous les noms des habitants de nos vallées alpestres attestent une origine celtique ou romaine. Il ne faut en excepter que la Gruyère qui, selon la tradition, fut occupée par une tribu vandale ou burgonde. A cette tradition se rapporte probablement celle relative à la mystérieuse ville d'*Elisea* ou *Helikon*, qui a dû exister dans le voisinage du petit village bernois d'Ellinied, dans la Schwarzenbourg.

L'empire romain finit par succomber sous les attaques des Barbares. De tous ces peuples, les Burgondes étaient un des plus doux, ils avaient émigré par nécessité, avec femmes et enfants, des bords de la Vistule et de l'Oder. Commandés par leurs rois ou *Hendins*, et enflammés par leurs prêtres dont le chef, nommé *Siniste*, était perpétuel et inviolable comme les rois, ils franchirent le Rhin au commencement du V^e siècle et s'établirent dans les quartiers de Mayence, de Worms et de Spire. C'est là qu'ils se convertirent à la fois chrétienne. Les *Niebelungen* nous ont transmis les souvenirs du séjour des Burgondes dans ces contrées.

Le vaillant Gundioch, fils du roi Gunther, tombé devant Bâle en combattant le farouche roi de Huns, Attila (en 450), vint occuper, six ans plus tard, les deux flancs du Jura et les contrées arrosées par le Rhône, ensuite d'une convention avec Rome, par laquelle les Burgondes s'engageaient à défendre ce qui lui restait de la Gaule contre de nouvelles invasions. On porte à 200,000 âmes, y compris les femmes et les enfants, le chiffre de cette population, qui vint s'ajouter à la population déjà existante. « Impatronsés sur les domaines des propriétaires gaulois, ayant reçu ou pris à titre d'hospitalité les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, ce qui probablement équivalait à la moitié du tout, ils se faisaient scrupule de rien usurper au delà.

» A leur entrée dans la Gaule, dit encore Augustin Thierry, ils étaient chrétiens comme les Gaulois, quoique de la secte arienne, et se montraient en général tolérants. Il paraît que cette bonhomie, qui est l'un des caractères actuels de la race germanique, se montra de bonne heure chez ce peuple. Avant leur établis-

sement à l'ouest du Jura, presque tous les Burgondes étaient gens de métiers, ouvriers en charpente ou en menuiserie. Ils gagnaient leur vie à ce travail dans les intervalles de paix, et étaient ainsi étrangers à ce double orgueil du guerrier et du propriétaire oisif, qui nourrissait l'insolence des autres conquérants barbares.

» Ils ne regardaient point le Romain comme leur colon ou fermier attaché à la glèbe, mais comme leur égal. Ils éprouvaient même devant les riches sénateurs, leurs copropriétaires, une sorte d'embarras de parvenus. Cantonnés militairement dans une grande maison, pouvant y jouer le rôle de maîtres, ils faisaient ce qu'ils voyaient faire aux clients romains de leur noble hôte, et se réunissaient de grand matin pour aller le saluer par les noms de *père* ou d'*oncle*, titre de respect fort usité alors dans l'idiôme des Germains. Ensuite, en nettoyant leurs armes ou en graissant leur longue chevelure, ils chantaient à tue-tête leurs chansons nationales, et, avec une bonne humeur naïve, demandaient aux Romains comment ils trouvaient cela. »

Dans un prochain article, nous nous occuperons du double mouvement intellectuel de cette époque : la littérature religieuse qui régna seule jusqu'au onzième siècle et le rôle civilisateur du roi Gondebaud dans l'Helvétie romande. Nous terminerons celui-ci par l'appréciation générale que fait de l'époque burgonde un illustre écrivain allemand, Herder, dans ses *Idées sur l'histoire de l'humanité* :

« Les Burgondes commencèrent à adoucir leurs mœurs aussitôt après leur alliance avec les Romains. Ils auraient fondé un empire durable dans cette délicieuse vallée qui s'étend entre le lac Léman et les frontières de la Provence, si, vers le Nord, l'orgueil des Francs et leur ardeur de déprédation ne s'y fussent opposés. Quoique leur royaume ait à peine duré un siècle (jusqu'en 534), ses lois et quelques décisions de ses conciles sont parvenus jusqu'à nous ; mais c'est surtout par la culture des bords du lac de Genève et des provinces gauloises que ce peuple a éternisé son nom. Pendant que d'autres contrées voisines n'étaient encore qu'un désert inhabitable, celle-ci devint de bonne heure, entre ses mains, un véritable Eden. Gondebaud, son législateur, releva les ruines de Genève, et ces murs ont protégé pendant plus de mille ans une étroite cité qui a plus fait pour l'Europe que de vastes contrées : heureux bords où la pensée et l'imagination de l'homme ont maintes fois pris leur essor et jeté d'ardentes flammes. »

(A suivre.)

Alex. M.

Thévenaz et Louis XVIII.

Thévenaz s'étai einrolà dein lé z'habits rodzo et l'âi yest bo et bin restà houit ans tot dé ratse pi. Quand l'est revenu, tot lo mondo l'âi desà : Thévenaz, raconta no vâi on pou dé Paris, te dâi pardié avâi vu prâo dé ballés tsouzés?... Onna né, sé trova à la fréteri, après colà, et ye raconta c'llhistoire :

« Louis dize-houit, lo râi dé France, avâi atsetà on caïon gras et on deçando matin dévesâi fêrè boutséri